L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de quinze lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

PARA TAMPICO.

Le goleta mejicana **FLETCHA**, su capitan Nichols, admite carga y pasageros. Amadir á bordo, ó á

TUYÉS y COMP.
24 avril — calle Real, no. 106

POUR BOSTON,

Le beau navire, paquebot régulier, **HELEN-MAR**, capitaine Holmes, ayant la moitié de son chargement engagée, partira sans délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

27 avril — STETSON & AVERY.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, (paquet régulier) **WILLIAM**, cap. J. A. Collins, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

27 avril. — STETSON & AVERY.

POUR SISAL.—Le beau brick **ADMITTANCE**, capitaine V. Tilyon. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

28 avril. — J. W. ZACHARIE & CO

A FRETER.—Le brick (A. I.) **ELVIRA**, capit. Grace. S'adresser à

27 avril. — W. G. HEWES.

A FRETER.—Le joli navire **CANTON PACKET**, capit. Abbord, de 312 tonneaux. S'adresser à W. G. HEWES.

27 avril. — rue du Camp, no. 9.

PASSAGE POUR NANTES.

On prendra quelques passagers à bord d'un superbe navire (A No. 1) qui partira le 10 mai. S'adresser à

JOHN GARNIER,
28 avril—13 — rue St. Louis.

A FRÊTER—Le navire **SARAH & CAROLINE**, cap. Prince, du port de 1350 balles de coton. S'adresser à

16 avril — LINCOLN & GREEN.

POUR MARSEILLE.— Le brick **VENUS**, partira le 5 mai prochain. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à

18 avril — G. MARMICHE.

POUR NEW-YORK.

La belle goëlette **JUSTICE**, capitaine Springer, partira sous le plus bref délai. S'adresser à WM. G. HEWES,

16 avril — rue du Camp, no. 9

POUR CHARLESTON.—Caroline du Sud.

Le brick fin voilier, **ILSLEY**, a déjà la plus grande partie de son chargement arrêtée, et sera promptement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

12 avril. — J. W. ZACHARIE & CO

POUR PORTSMOUTH.—(N. H.)

La goëlette fine voilière, **LEADER**, capit. Flanders, partira dans quelques jours; elle peut loger plusieurs passagers, et prendre 50 balles de coton sur le pont. S'adresser à

12 avril. — LINCOLN & GREEN.

A LOUER.

La maison occupée en ce moment par Mr. Péguillan, située en face de la halle aux poucheries, entre les rues Madison et Dumaine.—Possession sera donnée le 15 de mai prochain. S'adresser à P. F. DUCONGÉ,

22 avril — au coin des rues Conti & Chartres

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Condé; elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses: ce terrain est situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est loué à raison de $200 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU**, loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Papet. — 18 avril—☞

$10 DE RECOMPENSE.

A quiconque ramènera à l'habitation A. Lesseps, à deux milles au-dessous de la ville, deux CHEVAUX anglais, égarés depuis le 22 du courant: l'un est gris pommelé, de bon entretien et à côté ronde, âgé d'environ huit ans, l'autre, couleur canelle clair, très bien fait, âgé de trois ans et demi, tous deux sans marque ni étampe. S'adresser à

27 avril. — T. NICOLET & CO.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez MM. Dugué Frères & Louis Harang, Paroisse Jefferson, lundi dernier, le nègre nommé **DAVIS**, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 9 pouces anglais: il lui manque une dent devant à la mâchoir inférieure.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque logera le dit nègre dans une des geoles de cet état. P. E. D. LIVAUDAIS.

4 avril—☞ — no. 56, rue de la Levée.

Changement de domicile.

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Condé, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, maison adjacente à celle du Dr. Formento.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 16 avril—2m

---

MAQUEREAUX.—100 barils maquereaux no. 2, en débarquement du brick Boule. de Boston, et à vendre par

7 avril — STETSON & AVERY.

---

200 barils approvisionnemens de bâtiment, à vendre par

[illegible] avril. — J. W. ZACHARIE & Co.

A VENDRE.—Reçu récemment et à vendre, 12 caisses fromage de Gruyère. 10 boites véritable absynthe.

[illegible] — THEO. NICOLET & CO.

VENTES A L'ENCAN.

LUNDI 23 mai prochain, à dix heures du matin, dans la paroisse St. Charles, (côte des Allemands,) sur la sucrerie ci-devant terre Bauchet St. Martin, père, à la requête de Marianne Perret, veuve de Pierre Bauchet, et celle des héritiers du dit St. Martin père, il sera procédé par l'hon. Jean Marie Morel Guiramand, juge de la deuxième cour de paix, à remplir les fonctions d'encanteur public, à la vente à l'encan et au plus offrant et dernier enchérisseur, des propriétés suivantes et autres effets appartenant à la communauté qui a existé entre la dite veuve et son époux décédé; savoir:

1o. **PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.**

Une portion de terre située dans la paroisse St. Charles, sur la rive droite du Mississipi, à environ un mille et demi au-dessus de la sucrerie sur laquelle résidait ci-devant feu Pierre Bauchet St. Martin, père, mesurant environ deux arpens de face sur quatre-vingts de profondeur, bornée d'un côté par la terre de Charles Perret aîné, et de l'autre par celle de la veuve de Neubourg, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, telles qu'elles sont décrites dans l'inventaire de la dite succession qui sera soumis aux assistants au moment de la vente.

2o. *ESCLAVES.*

1. Tom, nègre américain, de champ, âgé d'environ 40 ans.
2. Louis nègre américain, de champ, âgé d'environ 22 ans.
3. Jesse, nègre américain, de champ, âgé d'environ 33 ans.
4. Ned, nègre américain, de champ, environ 23 ans.
5. Azic, nègre créole, charretier, environ 40 ans.
6. Maximin nègre d'Afrique, (ayant une hernie) de champ, environ 35 ans.
7. Robert, nègre américain, de champ, environ 22 ans.
8. Bob, nègre américain, de champ, environ 20 ans.
9. Azic, nègre américain, un peu charretier, environ 22 ans.
10. James, nègre américain, de champ, environ 20 ans.
11. George, nègre d'Afrique, un peu charretier, environ 20 ans.
12. Dick, nègre américain, charretier, environ 20 ans.
13. Sam, nègre américain, bon à tout, environ 24 ans.
14. William Chicot, nègre américain, charretier, environ 20 ans.
15. Laurince, nègre créole, (race Sambo,) charretier, environ 25 ans.
16. Henry, nègre américain, charretier, environ 22 ans.
17. Gros John, nègre américain, de champ, environ 23 ans.
18. Joe, nègre américain, de champ, environ 20 ans.
19. Baptiste, nègre d'Afrique, de champ, environ 55 ans.
20. Prosper, nègre créole, charretier, environ 18 ans.
21. John, nègre créole, charretier, environ 20 ans.
22. Raphaël, nègre créole, charretier, environ 40 ans.
23. Jean Baptiste, nègre créole, charretier, environ 35 ans.
24. John Trot, nègre américain, charretier, environ 22 ans.
25. Victorin, nègre créole (ayant une hernie) de champ, environ 18 ans
26. William Johnson, nègre américain, charretier, environ 21 ans.
27. Daniel, nègre américain, de champ, environ 25 ans.
28. Valentin, nègre créole, charretier, environ 41 ans.
29 Alexandre, nègre créole (race Sambo, mulâtre,) de champ, environ 40 ans.
30. Peter Hall, nègre américain, de champ, environ 24 ans.
31. Pierre, nègre créole, charretier, environ 35 ans.
32. Yoko, nègre américain, de champ, environ 22 ans.
33. Prudent, nègre d'Afrique, de champ, environ 38 ans.
34. Gautier, (ayant une hernie,) jardinier, environ 38 ans.
35. George, nègre américain, charretier, environ 22 ans.
36. Gabriel, nègre américain, de champ, environ 19 ans.
37. Nina, négresse américaine, de champ, environ 20 ans.
38. Cecilia, négresse américaine, de champ et un peu blanchisseuse, environ 26 ans.
39. Hélène, négresse américaine, de champ, environ 22 ans.

— Avec son garçon nommé Eugène, environ 3 ans.

40. Rose, négresse d'Afrique, cuisinière, environ 40 ans.

— Avec ses deux petites négrites nommées Céleste et Rosalie, environ 8 et 9 ans.

41. Azélie, négresse créole, servante et couturière, environ 16 ans.
42. Michel, enfant créole, fils de Rose, environ 14 ans.
43. Jean Baptiste, enfant créole, fils de Rose, environ 12 ans
44. Clarisse, négresse créole, servante et couturière, environ 35 ans.
45. Hannah, négresse américaine (race Sambo,) couturière, environ 25 ans.

— Avec ses deux négrillons nommés Daniel, environ 9 ans, et Olivier, environ 7 ans.

46. Nancy, négresse américaine, blanchisseuse et couturière, environ 28 ans.

—Avec ses trois enfans, Valère négrillon, environ 9 ans.

Julie, negritte, environ 6 ans.
Marie Louise, negritte, environ 2 ans.

47. Henriette, negresse créole, servante et couturière, environ 16 ans.
48. Caroline, négresse créole, cuisinière, et environ 35 ans.
49. Joséphine, mulâtresse créole, servante et couturière, environ 35 ans.
50. Georgette, negresse créole, servante et blanchisseuse, environ 35 ans.
51. Antoinette, négresse créole, servante, et couturière, environ 14 ans.
52. Marie, négresse créole, servante et couturière, environ 20 ans.

avec sa petite mulatresse, nommé Cecile, environ 4 ans.

53. Sophie, négresse créole, servante, environ 14 ans.
54. Françoise. négritte orpheline, environ 7 ans.
55. Vielle Sophie, négresse, créole environ 60 ans.
56. Esther, négresse créole, cuisinière et blanchisseuse, environ 50 ans.

3o. Instrumens aratoires, bêtes à cornes et autres animaux; savoir;

1o. Une certaine quantité *D'INSTRUMENS ARATOIRES*, détaillés dans l'inventaire dont il a été parlé ci-dessus.

2o. Trente paires de bœufs.
Vingt-six chevaux américains.
Onze chevaux créoles.
Six mules.
Vingt-cinq vaches.
Neuf veaux.
Cinquante-cinq moutons.

3o. Articles de menage et autres meubles.

CONDITIONS:

Les propriétés et effets ci-dessus seront vendus comme suit:—

Les meubles au comptant.

Les instrumens aratoires, bêtes à cornes et autres animaux, pour toute somme au dessous de cinquante piastres, au comptant; et au dessus de cette somme, en bons billets endossés à la satisfaction des vendeurs, à un an de crédit du jour de la vente.

Et la serre et les esclaves, en trois paiemens égaux, à 1, 2 et 3 ans de crédit, du jour de la dite vente, en bons billets endossés à satisfaction, comme ci-dessus, et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Les enchérisseurs sont avertis qu'ils pourront être requis, par un ou plusieurs des vendeurs, de diviser leurs billets par coupons de cinq cent ou mille piastres selon qu'il sera nécessaire pour faciliter la division entre la veuve et les héritiers du défunt. 18 avril—10, 2ps

---

PAR F. BUTILLET.

PAR ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse St. Bernard.

Samedi, 7 mai prochain, à midi précis, à la Bourse Hewlett, seront vendus les biens dépendants de la succession de feu *Joseph Amédée Reggio*, situés en la paroisse St. Bernard, à la Terre-aux-Bœufs, consistant:

1o. **EN UNE HABITATION**, établie en sucrerie, mesurant environ vingt arpens de face sur chaque bord du Bayou aux Bœufs, sur une profondeur de quarante arpens de chaque côté du dit bayou, bornée par le haut par les terres de Francisco Alfonso, et par le bas par celles de la Vve. Nuñez; vingt-deux nègres de choix, tous garantis, cinq paires et demie de bœufs de tire, quatorze chevaux, cinq vaches avec quatre suivants, et les instrumens aratoires. Il y a sur la dite habitation, quarante-cinq arpens de cannes plantées cette année, et quarante arpens de premiers rejetons.

2o. **UNE TERRE** de cent vingt-trois arpens environ de face, connue sous le nom d'île Wiltz, propre à faire une vacherie, et sur laquelle il y a une vingtaine de bêtes à cornes, à une lieue environ de l'habitation principale.

CONDITIONS DE LA VENTE.

La sucrerie, les esclaves et animaux en un seul et même lot, en quatre termes, savoir: un quart en tout mars 1832, un quart en tout mars 1833, un quart en tout mars 1834, et le dernier en tout mars 1835; l'île une moitié en tout mars 1832, et l'autre en tout mars 1833; le tout en billets par coupons et endossés à la satisfaction des intéressés, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente et d'hypothèque, aux frais des acquéreurs, seront passés par M. Charles Jannin, notaire à la Nlle. Orléans.

Dans le cas où l'habitation ne serait pas vendue le dit jour, faute d'acquéreur, les esclaves seront immédiatement mis en vente par tête, par le même encanteur, payables dans ce cas, en tout mars 1832 et 1833. 19 avril—8

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 7 Mai prochain, à midi, il sera vendu sans réserve à la Bourse,

Le bateau à vapeur **NATCHEZ**, tel qu'il est mouillé à la Levée, ensemble, sa machine à vapeur et tous ses agrès et apparaux. Ce bateau construit d'une manière substantielle, ayant sa membrure en chêne vert, est calculé pour durer très-longtems. Sa machine est à basse pression, et ses bouilloires faites à grands frais, sont dans le meilleur état. Il a une chambre parfaitement installée pour les passagers, et est généralement bien pourvu de tout ce qui est nécessaire.

Conditions:—Un quart comptant, un quart à 6 mois, et le reste à 12 mois, en papier endossé à satisfaction. 26 avril.

BOUCAUTS DE MELASSE.—13 boucauts de melasse, reçus par le brick Elvira, à vendre par

28 avril — WM. G. HEWES, rue du Camp, no. 9

BOIS DE TEINTURE.—24 tonneaux bois de Campêche, reçus par le navire Canton-Packet. A vendre par

28 avril — WM. G. HEWES, rue du Camp, no. 9

MARCHANDISES DOMESTIQUES.—25 balles toile à draps grise, de 4 4, épaisse et de qualité supérieure, en debarquement du brick William, et à vendre par

27 avril — STETSON & AVERY.

2000 Livres cire, à vendre par

27 avril. — GRAY & DURRIVE.

---

933 sacs café de la Havane, en debarquement de la goëlette Robert Centre, et à vendre par THAYER, HURD & CO.

27 avril. — rue des Magasins, no. 29.

DOUBLONS et pièces en or, à vendre par

27 avril. — J. MAGER.

PEAUX de chevreuil, à vendre par

27 avril. — J. MAGER.

BLANC DE BALEINE, MAQUEREAUX &c.—100 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6 à la liv.; 200 barils maquereaux no. 2, 200 do. no. 3, 400 caisses morue, très large et de première qualité en débarquement et à vendre par

27 avril. — STETSON & AVERY.

PORC & JAMBON.—1000 barils porc, *prime*, 100 caisses jambons, plus côtes et épaules, récemment reçus et à vendre par

S. C. BELL,
26 avril — rue du Canal no. 60

HABILLEMENS D'ETÉ.—LEE, WALTON & Co., au coin des rues de la Douane et de la levée, ont reçu par le de-Witt-Clinton et autres arrivages récents de New-York, un assortiment complet d'habilemens d'homme, d'enfant, &c. fins et communs, qu'ils offrent à vendre en gros et au détail, à des prix modérés.

26 avril.

CHANGEMENT DE DOMICILE

MADAME **GICQUEL**, accoucheuse, a transporté sa demeure de la rue Ste. Anne à la rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine, maison qu'occupaient les messieurs Soulié, No. 241. 23 avril.

BAIGNOIRES
EN MARBRE D'ITALIE

18 Superbes baignoires en marbre d'Italie convenables pour un établissement de bains publics.—A vendre ensemble ou séparément, s'adresser à THEOD. NICOLET & CO.

26 avril — rue Royale no. 105.

LE soussigné a l'honneur de prevenir le public que la société qui existait sous la raison de Plumard et Chéry, est dissoute d'un commun accord et qu'il reste seul possesseur du dit établissement connu sous le nom du *Café Tricolore*; il tiendra toujours une table d'hôte et des pensionnaires au premier étage. Il profite de cette occasion pour annoncer aux habitués de cet établissement, qu'il pourra disposer de plusieurs salons particuliers où on sera servi pourvu que l'on commande le repas d'avance; il fera tous ses efforts pour justifier la bienveillance dont le public l'a honoré jusqu'à ce moment.

23 avril. — PLUMARD.

TRAITES sur New-York et Paris, à vendre par

21 a.] — H. PERRET & CHARBONNET.

RECU par le Motion, 2 balles contenant 30 mille bouchons, à vendre par

26 avril — J. W. ZACHARIE & CO.

SUCRE—25 boites sucre brun, maintenant en débarquement du brick Julia, et à vendre par THAYER, HURD & CO.

16 avril. — rue des Magasins, no. 29

CAFÉ—550 sacs café fin vert, maintenant en débarquement du brick Julia de la Havane, et à vendre par

16 avril — THAYER, HURD & CO.

CAFÉ D'HAITI.—Seront débarqués ce matin, du navire Général-Hand, 250 sacs café d'Haiti, prime, à vendre par

12 avril — J. W. ZACHARIE & Co.

CAFÉ DE LA HAVANE.—En débarquement du brick Isabella y Juan, de la Havane, 484 sacs café vert, prime, à vendre par

12 avril. — J. W. ZACHARIE, & Co.

A VENDRE.—Deux bons **BILLARDS**, complets et parfaitement conditionnés, s'adresser au bureau de cette feuille. 22 avril.

VENTES PAR LE MARSHAL.

E. St. Martin contre *H. Perkins.*

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Ch. Maurian, juge-président de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 9 mai prochain, à midi, sur les lieux, rue des Remparts, entre les rues St. Pierre et Toulouse, 39 boucauts de sucre, saisis dans l'affaire ci-dessus.

29 avril — L. DAUNOY, marshal

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi 10 mai, à 4 heures, au Principal; divers articles de comestible, saisis à la poursuite de F. McManis.

29 avril — L. DAUNOY, marshal.

Wm. H. Covert contre *J. Cowler.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi 10 de mai prochain, à 4 heures P. M., au Principal, une charrette et ses harnais, et 30 planches de chêne, saisis dans l'affaire ci-dessus.

29 avril, — L. DAUNOY, marshal.

Mme. Lucy contre *M. Peyrra.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, samedi 7 mai, à 4 heures, au Principal, une Armoire, saisie dans l'affaire ci-dessus.

28 avril — L. DAUNOY, marshal

James Magee contre *F. N. Fleming, R. V. Margo* contre *le même.*

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés, par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi 6 mai prochain, à 5 heures de l'après midi, rue de la Nouvelle Levée, 2 barils genièvre, 1 do. whiskey, 1 do. bœuf, 1 caisse vin blanc, 1 caisse thé &c. saisis dans les affaires ci-dessus.

23 avril — L. DAUNOY, marshal

J. Gabaroche contre *F. Crevon.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, mardi 3 mai prochain, à 4 heures, au Principal, 4 bques. liqueur, 35 pots blancs, une quantité de bouteilles vides, 4 rames papier brun, ¾ bl. sucre blanc, fruits à l'eau-de-vie et divers autres articles de comestible, saisis dans l'affaire ci-dessus.

22 avril. — L. DAUNOY, marshal.

Benjamin White vs. *une embarcation dont les propriétaires ne sont pas connus.*

EN vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'hon. G. Préval, j'ai pris possession de la dite embarcation, et, par le présent, je cite et j'exhorte toutes personnes ayant ou prétendant avoir quelques réclamations contre la dite embarcation, d'avoir à comparaître en pleine cour, sous quinze jours, pour déduire les raisons pour lesquelles la dite embarcation ne serait pas condamnée à être vendue pour payer les réclamations du dit demandeur pour frais de sauvetage, comme il appert par sa pétition.

22 avril — L. DAUNOY, marshal.

Le Maire, les Aldermen et habitants de la Nlle. Orléans vs. *E. A. Fleming.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi 4 mai prochain, à 4 heures, au Principal, 6 bques. de mesure de différentes liqueurs, avec divers autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

22 avril. — L. DAUNOY, marshal.

Levi & C. Hutchinson vs. *Mme. Morris.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, Jeudi 5 mai prochain, à 4 heures, au Principal, divers meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

22 avril. — L. DAUNOY, marshal.

Madeleine Bernard, f. d. c. l. vs. *Bastien Duplessis h. d. c. l.*

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité de la N.-Orléans, j'exposerai en vente, le samedi 21 mai prochain, à midi, à la Bourse d'Hewlett, la moitie du terrain no. 5 dans Pilet 60, faubourg Lacourse; la dite moitié de terrain, mesurant trente pieds de face à la rue Thalie, sur cent vingt de profondeur, saisie dans l'affaire ci-dessus.

18 avril. — L. DAUNOY, marshal.

EN débarquement du *de Witt-Clinton*, 12 bques. huile de baleine supérieure, raffinée en été; 5 ballots ferblanterie noirée; 10 caisses *sarsaparilla-root* supérieure.—A vendre, rue de la Levée, no. 39, chez

25 avril — THOMPSON & GRANT

RECU et en débarquement du brick Général M' Comb, venant de Marseille: 100 barriques vin, 98 barils amandes, 50 jarres do. 175 paniers huile, 360 dugdales do, 250 caisses cornichons assortis, 200 do. fruits à l'eau-de-vie, 400 paniers anisette, 1000 cordes d'ail, 10 balles bouchons, 300 caisses soufre en rouleaux, et 30 quintaux étoupe, à vendre par

20 avril — J. W. ZACHARIE & CO.

RUE DE LA LEVÉE, No. 86.

MALCOLM McCALLUM vient de recevoir par le navire Dewitt Clinton, quelques Habillemens d'été, parmi lesquels il se trouve des redingottes de bombazine et de coutil; des talons de bombazine et autres étoffes, gilets de dessous et à manches, &c. 23 avril

---

MARCHANDISES DE FIL.—4 balles imitation toile française 5 4 et 6-4; 5 balles à ckleburg de 26½ pouces; 8 balles Tow Osnaburg.

Reçues par le navire Carrol of Carollton, de Liverpool, et ayant droit au drawback, à vendre par

18 avril — STETSON & AVERY, rue du Camp.

CUIRS.—64 Côtés de Cuirs épais, de l'Amérique du Sud, récemment reçus et à vendre par

16 avril — J. W. ZACHARIE & Co.

FOIN—[illegible] balles en magasin, à vendre par

[5 avril.] — J. W. ZACHARIE et Co.

---

100 SACS Café fin vert, en debarquement du brick Belvidere, vis à-vis les Magasins bleus, à vendre par

4 avril — J. W. ZACHARIE & Co

DIAMANTS FINS, à vendre par

17 mars — J. MAGER.

---

50 BARILS Brai, 50 do. Goudron, 50 do Résine et 5 do. Essence de Térébentine à vendre par

2 mars — J. W. ZACHARIE. & co.

GRAINES DE JARDINAGE Fraiches.

Nouvellement reçues et à vendre au magasin

Smith,

Rue Royale, No 55, au magasin de graines, entre les rues Bienville et de la Douane.

LE soussigné a reçu récemment, par presque tous les paquebots de New-York, un approvisionnement complet de

GRAINES DE JARDINAGE

TRES FRAICHES

(de la récolte de 1830,)

Comprenant toutes les sortes de graines les plus recherchées.

Le soussigné ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des productions, espère qu'il sera à même maintenant, de remplir les commandes qui lui se ont faites par ses amis de la ville et de la campagne, pour toute quantité assez considérable, soit par livres, soit par petits paquets en douzaines ou centaines, étiquetés en Français et en Anglais, et préparés pour les magasins de détail de la campagne.

On pourra se procurer un catalogue en s'adressant au magasin du soussigné.

4 jan. — Wm. SMITH,

Au magasin de graines, rue Royale, No 55.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.

Six [illegible] de [illegible]

Le tirage aura [illegible] Samedi 14 Mai.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS.....$ 4
DEMI BILLET..... 2
QUARTS DE BILLET..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES:—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAVET.

28 avril — *Directeur.*

NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS,
RUE ROYALE No. 243.
(ENTRE SAINTE-ANNE ET DUMAINE.)

L. Choisne, Parfumeur,

DE retour de France par le Bolivar, a l'honneur d'informer le public qu'il a apporté avec lui un assortiment de *PARFUMERIE* superfine en tous genres; entr'autres articles nouveaux, on trouvera dans son magasin: l'eau des Alpes (unique) par Bourbonne & Manrin: l'extrait de Jasmin, le Caprice de Valerie, l'Ambroisie; le miel d'Angleterre, l'extrait de muguet, de Reséda de Chipre, &c. &c.: tous parfums recherchés et qui se recommandent d'eux-mêmes par tout ce qu'ils réunissent d'agréable: le miel anti-scorbutique; le superbe rouge aux fleurs de Saffore de l'Inde: le beau rouge-vert d'Athènes; rouge de Castric, &c.

Un très-grand assortiment de peignes très-fins découpés, gravés, estampés et de la dernière mode: brosses à dents fines et de tous genres pour habit, à barbe, à ongles, à peigne, &c.—jarretières, bretelles, très-jolies bourses nouvelles; cols brodés; robes de bals brodées; des cornes de chasse montées en argent.

☞ Le susnommé ne pouvant, à cause du nombre beaucoup trop considérable d'articles de Parfumeries, contenus dans son magasin, en faire ici l'énumération, remettra aux personnes qui l'honoreront de leur confiance un catalogue de toutes ses parfumeries.

SEUL DÉPOT DU

PARAGUAY-ROUX.

SPÉCIFIQUE CONTRE LES MAUX DE DENTS.

L. CHOISNE, toujours dépositaire du précieux adontolgique de Mrs. Roux & Chais, sans croire utile de rappeler ici les vertus incontestables du Paraguay-Roux que tant d'heureux effets ont mieux fait connaître que tous les éloges dont ont retenti les journaux, juge nécessaire aujourd'hui d'avertir le public, que, comme seul dépositaire du Paraguay-Roux, il ne garantira l'efficacité de ce remède qu'autant que les flacons, non seulement sortiront de son magasin, mais encore seront revêtus du nom de L. CHOISNE DEPOSITAIRE. En conséquence, il prie les personnes qui se sont déjà servies du Paraguay-Roux, ainsi que celles qui pourront en avoir besoin de ne pas le confondre avec l'élexir du Paraguay, le baume de Paraguay et une foule de semblables compositions honteuses que chaque jour voit prôner et qui n'ont rien de commun avec le Paraguay-Roux, de Roux et Chais dont le dépôt se trouve chez le susnommé, rue Royale No. 243, entre les rues Ste.-Anne et Dumaine.

23 nov—6m

A. ROMAIN,

RUE DE CHARTRES, No. 97.

A reçu par le navire Helvétia en addition des marchandises reçues par le Bolivar, les articles suivants qu'il offre à vendre en gros comme en détail.

Eau de Cologne en forme de flacons variés,
Pommades en pot et en bâton,
Crême d'Amande, Savon do.,
Extrait d'odeur en formes très variées,
Huile Antique de Macassar et autres,
Savonnettes transparentes assorties,
Brosseries de toutes espèces,
Fausses-queues, Perruques pour hommes et femmes,
Fleurs artificielles pour coiffures, dans le dernier goût,
Cols pour homme, à la mode,
Bretelles, Bas de soie, Gants de chevreaux,
Peignes à aux, à retaper, &c. &c.,

Aussi:—Quelques jolis bustes de femme, Razoirs de Rogers et de Paris, Canifs, Ciseaux, etc. etc. 11 déc.

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces: reçues de France, comme suit:

Choux d'York, choux Cubus (gros), choux royal pain de sucre, choux durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saumonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, celeri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifix, bêtes ou curdes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piment doux, &c. &c. 1er. fév.

Auguste Bouteloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés 14 déc.—6m.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encaignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets: il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entre [illegible] corridor qui conduit [illegible] une très-belle salle [illegible] de la Marine, où il peut mettre 500 couverts.

Il prévient [illegible] le susdit hôtel [illegible] verts l'été et [illegible]

BAS de soie [illegible] back, à vendre par

1 mars — J. MAGER.

AVIS AU PUBLIC.—Le sieur Jean Rapalo [illegible] personnes qui sont affectées de [illegible] entreprend leur cure, et ose se flatter de la confiance du public en lui soumettant [illegible] ci-après.

S[illegible] rue St. Pierre, près de la place [illegible] No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et éficace et qu'il en donnera des preuves.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans six jours par le moyen de son remède, la guérison s'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.

19 mars. — VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté; et je craignais qu'il ne perdît entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.

BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité. FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois; il avait presque perdu la vue; en huit jours il a été parfaitement guéri.

Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.

AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1820.